

# L'Œuvre

XX<sup>e</sup> ANNÉE - N° 5780 - MERCREDI 26 MAI 1909



ADVENIAT REGNUM TUUM

Mercredi 26 mai — ST PHILIPPE DE NERI

MARDI 25 MAI 1909

## La journée

Mgr Lurans, évêque de Cahors, est condamné à 25 francs d'amende avec sursis, pour son mandement sur la question scolaire. 40 prêtres du diocèse sont condamnés à 16 francs pour lecture publique de ce mandement.

M. Pierre Gerlier, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse française, a été élu, hier, président de cette Association, en remplacement de M. Jean Lerolle, parvenu au terme de sa charge.

Le Conseil des ministres a définitivement arrêté le texte du projet relatif au statut des fonctionnaires. Ce projet a été déposé cette après-midi sur le bureau de la Chambre.

Le gouvernement présente un projet de loi suspendant, en vue de la grève des inscrits maritimes, le monopole du pavillon.

La Chambre, qui en a fini hier avec les primes à la sériciculture, a poursuivi aujourd'hui le débat sur les Conseils de guerre.

La Commission d'enquête sur la marine a découvert les traces d'une importante tentative de corruption dont se serait rendu coupable, à l'occasion d'une commande de la marine, un établissement industriel de la région de la Loire.

L'ambassade marocaine sera reçue demain par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

On a expérimenté, hier, à Toulon, un nouvel obus éclairant, qui permet, dans la nuit, de déterminer la position de l'escadre ennemie.

ETRANGER. — Le roi d'Espagne a été reçu à Valence à bord du cuirassé français « Justice ».

Le ministère turc a lu son programme à la Chambre ottomane. L'Angleterre a célébré hier l'« Empire day », fête du drapeau. Le roi a tenu un lever à cette occasion.

## A Lourdes

Le pèlerinage national belge a été, comme chaque année, présidé par Mgr Delepoige. M. Hoemann, président du Comité, et M. le chanoine Thierry, professeur de sciences naturelles et physiques au Collège pontifical, assistés par Mgr Delepoige, ont accompagné le pèlerinage belge a amené 250 malades qui soignent et assistent en cours de route et à Lourdes plus de 400 membres de l'hospitale de Notre-Dame de la Croix et de Notre-Dame de Lourdes.

## Le "Pèlerin"

Sommaire du numéro du 30 mai 1909 (Édition complète)

La semaine : Aux statues de Jeanne d'Arc. — Une automobile sur un jet d'eau. — La grève générale. — Les rois d'Amérique. — Histoire Belge. — Promenade à travers le monde des nouvelles, avec une illustration de Lemot. Roman : Une misère dorée, par M. Dely, avec une illustration de Jannet. Gravures : Les fêtes de Jeanne d'Arc à Paris (3 photographies). — Essai de grève générale (3 photographies). — Une automobile soulevée par le jet d'une borne-fontaine qui a brisé (dessin de Dambiani). — Beaux-Arts (page par Lemot). Lectures de la semaine : Les derniers massacres d'Arménie (P. Constant). — Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon (G. d'Arville-Pontalis). — Russie et Japon (A. Mériel). Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : Édition ordinaire, un an, 6 fr.; un numéro, 0 fr. 10. Édition de luxe, un an, 10 francs. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

## Pour le Mois du Sacré Cœur

LE PETIT APOSTRE DU SACRÉ CŒUR, par le chanoine FÉVRE. Un vol. in-16 de 400 pages. Éditions refondus et augmentés. Broché, 1 fr.; relié toile, 1 fr. 50; port., 0 fr. 50. MOIS DU SACRÉ CŒUR, par le P. VINCENT JEANROU, de la Société des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus. Nouvelle édition. Un vol. in-32 de 184 pages. Broché, 0 fr. 50; port., 0 fr. 05; relié toile, 0 fr. 75; port., 0 fr. 10. MOIS DU SACRÉ CŒUR, à l'usage des personnes occupées. Une brochure in-32 de 16 pages. Broché, 0 fr. 10; relié, 0 fr. 25; port., 0 fr. 05. RUE BAYARD, PARIS, VI<sup>e</sup>

## La lutte autour de l'enfant

L'action intentée contre Mgr l'archevêque d'Auch, la comparation de Mgr Lurans, évêque de Cahors, poursuivi pour sa lettre pastorale sur la question scolaire, la déclaration d'un épiscopat lue par lui à ses juges, et sa condamnation, remettent au premier plan la lutte engagée par la France-Maçonnerie contre l'enfant.

La voix éloquente de Mgr Lurans a répété ce qu'avait dit à l'envi, en toute occasion, depuis quelques mois, et les cardinaux français, et les prélats les plus en vue, attestant tous solennellement que la déclaration de l'épiscopat, adressée en août 1908 aux pères de famille de France, n'est que le commencement d'une défense des droits de l'Église, de la famille et de l'enfant, prête à aller jusqu'à la prison.

Il est de notoriété publique — et il faut en bénir Dieu — qu'étrangement unis sur ce terrain éminemment favorable, nos évêques sont irrésistiblement décidés à maintenir, avec une suprême énergie, le droit des catholiques trop souvent violé jusqu'ici.

C'est là un fait certain et qu'il importe de souligner : il est capital. Quelques instituteurs ont répondu à l'appel si digne, si noble, si mesuré, de l'épiscopat de France par un redoublement de haine. Ils ont accentué le caractère anticlérical des manuels mis entre les mains des enfants et de leurs propres explications.

Dans cet assaut de violences sacrilèges, quelques institutrices se sont tristement distinguées : on l'a vu au jour le jour dans nos informations. Mais ce n'est là que le fait d'un petit nombre d'exaltés. De même que, dans le parti radical, qui occupe sans crainte le pouvoir depuis nombre d'années, une scission est en train de se produire, de même l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des instituteurs est en train de subir une grave évolution.

Ils ont fait la situation actuelle. Dans presque chaque localité, l'instituteur s'était posé comme l'antichrist. Il conduisait l'assaut contre ce que Gambetta appela le « cléricalisme », dans une parole meurtrière qui pesait lourdement sur la mémoire, et que, depuis, on a plus loyalement appelé de son vrai nom, le « catholicisme ». Le « bloc » persécuté se servait du pédagogue comme de son agent le plus sûr.

Mais on n'est jamais trahi que par les siens. Un jour est venu où le maître anticlérical s'est lassé du rôle secondaire. Il a voulu passer premier gouverneur. Et comme les radicaux, maîtres du jour, résistent, on a vu les instituteurs se révolter, passer à l'antimilitarisme et au socialisme et détourner d'eux les esprits par leur exaltation malsaine.

Ne nous trahons donc pas des rodonnades de quelques excités. Ils ont lassé tout le monde : leur heure de triomphe absolu est passée. C'est ce qui explique le sommet des projets Dessoye-Doumergue.

En même temps, soit par un reste d'honnêteté naturelle, soit par un sentiment de crainte qui est, pour ceux qui regardent d'où souffle le vent, le commencement de la sagesse, beaucoup d'instituteurs ont fait modestement machine en arrière.

Quelques-uns, déplacés, ont adopté un mode moins agressif ; d'autres ont changé leurs manuels. Quelques auteurs de manuels, du reste, ont élagué certaines énormités, en sorte que, pour les juger, il faut, à l'heure présente, se préoccuper de l'édition du jour. Dieu nous préserve d'exagérer les résultats obtenus. Un mot de plus ou de moins ne supprime pas le danger d'un manuel dont la neutralité, grosse de négations, demeure attentatoire à l'essence même de la vérité. Il était bon, toutefois, de signaler ce mouvement de léger recul chez quelques-uns.

Pendant qu'ainsi tout reste en suspens, il importe que nos amis poursuivent sans hésitation leur mouvement. Que partout continuent à surgir les associations de pères de famille, au moins régionales, pour exercer sur les maîtres et maîtresses un contrôle nécessaire.

Ces organismes, une fois constitués, inscrits ou non au Journal Officiel, ne cessent pas d'agir et de se tenir, par des voies sûres, au courant des manuels et du caractère des explications pédagogiques.

Et, s'il est nécessaire, qu'on ne craigne pas de recourir à la « grève scolaire ». C'est un moyen puissant. En même temps, que partout on fonde ou l'on entretienne des écoles libres et des œuvres post-scolaires catholiques. La « neutralité », en effet, n'est qu'une négation ; elle ne saurait suffire à l'éducation de l'enfant. C'est dans les écoles libres, les patronages, les cercles, qu'on munit le jeune homme des principes fondamentaux nécessaires à la vie et qu'on forme véritablement en lui l'homme et le chrétien.

Cela cependant ne saurait suffire. Et, au lieu de s'endormir dans les commodités d'un fanatisme incompatible avec le véritable esprit catholique, on doit avoir pour objectif, comme tous les catholiques militants du monde entier qui luttent sur ce terrain, de faire respecter d'une manière de plus en plus, positive les droits à l'éducation religieuse de l'enfant.

Les Hollandais sont en voie de partager les subventions de l'État d'une manière absolument équitable entre toutes les écoles, publiques et privées, au prorata du nombre des enfants. C'est là qu'il faut en venir pour que les droits des pères de famille soient véritablement respectés, et ne nous lassons pas d'y prétendre.

Et quand la question scolaire est soulevée d'une manière quelconque devant le pays, en réponse à ceux qui veulent imposer leur moule au cerveau de l'enfant, réclamaons avec la dernière énergie la vraie et complète liberté de l'enseignement.

FRANÇOIS

## La condamnation de Mgr Lurans et le fait appel

On nous écrit : Le tribunal de Cahors, dans son audience du 24 mai, a rendu son jugement concernant l'affaire de Mgr Lurans et des dix prêtres poursuivis avec eux. Les évêques d'Auch et de Cahors ont été condamnés à 25 francs d'amende et les dix prêtres à 16 francs avec sursis. Cette condamnation, quoique réduite à sa plus simple expression, produit ici le plus profond étonnement. Après les débats de lundi dernier, après la noble et fière dénonciation de Monsigneur et les plaidoiries de nos distingués avocats, l'acquiescement ne faisait de doute pour personne. L'affaire n'est pas terminée, elle aura sa suite en Cour d'appel.

## Gazette Simple remarque à propos des tripotages du F.-M. Marix

Rochefort écrit dans la Patrie à propos des parlementaires qui ont tripoté avec le franc-maçon juif Marix : Ce qui, toutefois, est remarquable au milieu de ces sauteuses, c'est qu'on n'y a pas découvert le nom d'un seul membre de l'opposition. Aucun de nos amis n'a trépané dans les autorisations de petits chevaux, ni d'ouverture de tripots où l'on triche. Seuls les parlementaires amis du gouvernement ont foncé jusqu'aux ossements dans ces cloaques. Ces permissions de bacars et de roulettes sont le prix des ordres du jour de confiance. La politique française est ainsi menée par des algèbres, juifs, francs-maçons et voleurs.

## Magistrats complaisants pour la Maçonnerie

Pour avoir, en séance du Conseil municipal traité de propriétaire-voyeur un édile stéphanois du nom de Banca, radical bon teint et F. de marque, et pour avoir démontré que ses déclarations politiques étaient en contradiction formelle avec ses actes privés, M. Jean Neyret, maire libéral de Saint-Etienne, a été traduit lundi devant le tribunal correctionnel, et condamné à 50 francs de dommages-intérêts, et à une amende de 100 francs. C'est un scandale que ce jugement ! Il y a tout de même trop de magistrats complaisants pour la Maçonnerie. Le maire de Saint-Etienne en est appelé.

## Les documents de la mouchardise au pays du Grand Turc

Nul ne ignore : les procédés de police du Grand Turc sont dignes des mœurs insinuées par M. Clemenceau. Un député turc qui fut présent à l'inventaire des papiers d'Abdul-Hamid a certifié à la Chambre qu'il faudrait au moins vingt hommes occupés dix heures par jour pendant trois mois pour dépouiller tous les rapports de police que l'ex-sultan recevait des espions à sa solde. Ces papiers ont été, par un vote de la Chambre, rendu conformément à un avis du généralissime, déposés sous scellés aux archives nationales. Une idée : si on faisait l'inventaire de toutes les filches réalisées par les mouchards

à la solde des anticléricaux, on trouverait au moins autant de papasses que chez Abdul-Hamid.

## La propagande pour l'incinération

On sait quel esprit anticlérical anime la « Société de propagande pour l'incinération ». On sait, du reste, que cette pratique est condamnée par l'Église. Il n'est pas mauvais que nos lecteurs connaissent les noms de quelques-uns des propagandistes de l'incinération. Ces noms sont publiés à l'occasion de l'Assemblée annuelle de cette Société.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'État se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

## LA GRÈVE DES INSCRITS

Le président de la République a également signé un projet de loi suspendant provisoirement, en cas de grève des inscrits maritimes, le monopole du pavillon, de manière à assurer les services de transports entre la France et l'Algérie. Ce projet sera déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

## LE PROCHAIN CONSEIL

Le prochain Conseil des ministres a été fixé au mardi 1<sup>er</sup> juin.

## L'enquête sur la marine

La Commission d'enquête sur la marine a tenu, hier, une séance dont aucun compte rendu n'a été communiqué. D'après les bruits mis en circulation, la Commission aurait décidé de demander au ministre de la Justice la communication de certains documents d'ordre judiciaire et subsidiairement l'ouverture d'une instruction contre un des fournisseurs de la marine pour tentative ou pour faits de corruption à l'égard d'agents du contrôle de l'État.

Après la séance de la Commission, une délégation, composée de MM. Decassé, Henry Michel, Aldy et Massé, s'est rendue auprès du garde des sceaux pour lui faire part des décisions prises. Au cabinet du ministre de la Justice, on déclarait, dans la soirée, qu'il s'agissait simplement de la communication de documents dont nous venons de parler. Ces documents seront mis à la disposition de la Commission.

## Culte rétabli

À la suite d'un différend survenu au sujet du prix de location du presbytère de Manglieux (Seine-Inférieure), Mgr l'archevêque de Rouen avait décidé de suspendre les offices du culte dans cette commune, et avait nommé le curé desservant dans une autre paroisse.

## Deux visites

Lorsqu'on frappe à notre porte, on répond : Qui va là ? et selon que le nom plait, on fait l'accueil.

Les deux visiteurs vêtus luxueusement qui frappent à notre porte et qui attendent le mot : Entrez ! sont un prince et une princesse de la République des lettres. L'impayable Pierre l'Ermitte est l'auteur de Lises-moi qui lui fut la préface et l'aube de toutes ses œuvres humoristiques. Ce livre, gai et apostolique compagnon, paraît enfin illustré dans la bibliothèque de luxe à 4 francs et se met à la portée de tous. — Entrez ! Le second livre, Alain et Yvanna, est tombé de la plume d'or de Reynès-Monlaure, auteur du Rayon aux 65 éditions et d'un charme exquis, dit l'académicien d'Haussonville. Ce roman d'un fillet de saint Louis, historique, chevaleresque, fort édifiant, à la bonne fortune d'une illustration qui passe pour un chef-d'œuvre de l'éminent artiste Lespaigne. Qu'à la porte de tout salon, on réponde vivement : Entrez ! Ces deux nouveaux très beaux enfants de la bibliothèque de luxe à 4 francs peuvent être maintenus à l'abri d'un nombre avec les remises ordinaires (port en sus de chaque volume, 0 fr. 20). La collection entière des livres de luxe à 4 francs, avec ses quatorze romans très bien illustrés, commence à former une ravissante bibliothèque. (14 francs, port, un colis de 2 kilos.) 8, rue Bayard, Paris, VIII<sup>e</sup>.

## Association catholique de la Jeunesse française

La Jeunesse catholique tient son Conseil fédéral — Elle élit son président — M. Pierre Gerlier succède à M. Jean Lerolle — Émouvante transmission des pouvoirs. L'Association catholique de la Jeunesse française vient de tenir son Conseil fédéral, c'est-à-dire l'assemblée plénière annuelle des délégués de ses groupes. Entre autres travaux, il s'agit, pour elle, de renouveler son Comité général et d'élire un nouveau président. En effet, M. Jean Lerolle, qui depuis cinq ans, préside aux destinées de l'A. C. J. F., a cru devoir refuser un troisième renouvellement de son mandat. À l'exemple de ses prédécesseurs, il a voulu se hâter de passer à des mains plus jeunes que les siennes le drapeau de l'association.

Mais, on l'a bien vu dans la superbe ovation que la Jeunesse catholique faisait dimanche dernier à M. Jean Lerolle, au cirque d'Orléans, ce n'a pas été sans une peine très vive qu'elle a accueilli la résolution d'un chef aussi ferme que bon, aussi prudent que hardi, aussi aimé qu'obéi ; et si, par fidélité pour ses traditions, elle s'est résignée à respecter la décision de M. Lerolle, elle a tenu du moins à lui donner pour successeur celui qui depuis deux ans, avait été son collaborateur de tous les instants, comme vice-président de l'association, et qui maintiendra fermement la ligne de conduite de son prédécesseur.

## Affaires coloniales

Le ministre des Colonies a fait signer un décret rapportant l'arrêté du gouverneur de la Martinique prononçant la dissolution du Conseil général de cette colonie. Cet arrêté avait été rendu sans que le ministre des Colonies eût été consulté.

## Culte rétabli

Après la séance de la Commission, une délégation, composée de MM. Decassé, Henry Michel, Aldy et Massé, s'est rendue auprès du garde des sceaux pour lui faire part des décisions prises.

## Deux visites

Lorsqu'on frappe à notre porte, on répond : Qui va là ? et selon que le nom plait, on fait l'accueil.

Les deux visiteurs vêtus luxueusement qui frappent à notre porte et qui attendent le mot : Entrez ! sont un prince et une princesse de la République des lettres.

L'impayable Pierre l'Ermitte est l'auteur de Lises-moi qui lui fut la préface et l'aube de toutes ses œuvres humoristiques. Ce livre, gai et apostolique compagnon, paraît enfin illustré dans la bibliothèque de luxe à 4 francs et se met à la portée de tous.

Le second livre, Alain et Yvanna, est tombé de la plume d'or de Reynès-Monlaure, auteur du Rayon aux 65 éditions et d'un charme exquis, dit l'académicien d'Haussonville. Ce roman d'un fillet de saint Louis, historique, chevaleresque, fort édifiant, à la bonne fortune d'une illustration qui passe pour un chef-d'œuvre de l'éminent artiste Lespaigne. Qu'à la porte de tout salon, on réponde vivement : Entrez ! Ces deux nouveaux très beaux enfants de la bibliothèque de luxe à 4 francs peuvent être maintenus à l'abri d'un nombre avec les remises ordinaires (port en sus de chaque volume, 0 fr. 20). La collection entière des livres de luxe à 4 francs, avec ses quatorze romans très bien illustrés, commence à former une ravissante bibliothèque. (14 francs, port, un colis de 2 kilos.) 8, rue Bayard, Paris, VIII<sup>e</sup>.

## Télégrammes royaux au Pape

À l'occasion de la canonisation du bienheureux Joseph Oriol, le roi d'Espagne a fait parvenir au Saint-Père le télégramme suivant : A Sa Sainteté le Pape Pie X, au Vatican, Je me fais un plaisir de vous exprimer mes remerciements pour la canonisation de saint Joseph Oriol, dans laquelle la catholique Espagne voit, avec tant de joie, une preuve nouvelle de l'affection de Votre Sainteté. La reine et moi implorons la bénédiction apostolique en vous renouvelant l'expression de notre constant et fidèle attachement. ALPHONSE.

## Actions de «grâces»

On a trouvé chez le capitaine Marix 4 000 lettres de remerciements. Si seulement chacune se termine par la formule « mille remerciements », cela fait quatre millions. Mais quelle cruauté que de traiter un criminel un homme qui a su inspirer des sentiments si doux, et à de si nombreux exemplaires ? Le gouvernement, qui a besoin de bons serviteurs, peut-il songer à « rechercher » un bienfaiteur professionnel qui a été si remercié lui-même ?

## Culte rétabli

Après la séance de la Commission, une délégation, composée de MM. Decassé, Henry Michel, Aldy et Massé, s'est rendue auprès du garde des sceaux pour lui faire part des décisions prises.

## Deux visites

Lorsqu'on frappe à notre porte, on répond : Qui va là ? et selon que le nom plait, on fait l'accueil.

Les deux visiteurs vêtus luxueusement qui frappent à notre porte et qui attendent le mot : Entrez ! sont un prince et une princesse de la République des lettres.

L'impayable Pierre l'Ermitte est l'auteur de Lises-moi qui lui fut la préface et l'aube de toutes ses œuvres humoristiques. Ce livre, gai et apostolique compagnon, paraît enfin illustré dans la bibliothèque de luxe à 4 francs et se met à la portée de tous.

Le second livre, Alain et Yvanna, est tombé de la plume d'or de Reynès-Monlaure, auteur du Rayon aux 65 éditions et d'un charme exquis, dit l'académicien d'Haussonville. Ce roman d'un fillet de saint Louis, historique, chevaleresque, fort édifiant, à la bonne fortune d'une illustration qui passe pour un chef-d'œuvre de l'éminent artiste Lespaigne. Qu'à la porte de tout salon, on réponde vivement : Entrez ! Ces deux nouveaux très beaux enfants de la bibliothèque de luxe à 4 francs peuvent être maintenus à l'abri d'un nombre avec les remises ordinaires (port en sus de chaque volume, 0 fr. 20). La collection entière des livres de luxe à 4 francs, avec ses quatorze romans très bien illustrés, commence à former une ravissante bibliothèque. (14 francs, port, un colis de 2 kilos.) 8, rue Bayard, Paris, VIII<sup>e</sup>.



M. Pierre GERLIER